

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du vendredi 10 juillet 2020 à 20h30

Absent(e)s excusé(e)s : Camille LEQUERTIER (donnant pouvoir à Jean-Michel LONGIN)

Secrétaire de séance : Jean-Luc MAGNIN

Compte-rendu de la réunion du 25 mai 2020 :

Adopté à l'unanimité.

Désignation des délégués du conseil municipal en vue de l'élection des sénateurs :

Monsieur le Maire rappelle qu'auront lieu le 27 septembre 2020 les élections sénatoriales. Lors de ces élections, voteront, afin d'élire les sénateurs, les délégués de chaque commune, désignés par le conseil municipal.

La commune de Varennes-Saint-Sauveur doit élire 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Cette élection doit se faire à bulletins secrets. Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Aussi Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection.

➤ Election des délégués titulaires et suppléants :

1 liste est candidate composée de : Monsieur Jean-Michel LONGIN, Madame Karelle MICHEL, Monsieur Christophe TRONTIN, Madame Marie DIMBERTON, Monsieur Dominique CHAMBON et Madame Pauline TREBOZ.

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 15

Nombre de bulletins déclarés nuls, blancs : 0

Nombre de suffrage exprimés : 15

La liste est adoptée.

Monsieur Jean-Michel LONGIN, Madame Karelle MICHEL et Monsieur Christophe TRONTIN sont élus délégués titulaires.

Madame Marie DIMBERTON, Monsieur Dominique CHAMBON et Madame Pauline TREBOZ sont élus délégués suppléants.

Désignation des délégués à l'agence technique départementale :

La commune de Varennes-Saint-Sauveur adhère à l'agence technique départementale depuis novembre 2016 et à l'option complémentaire « phase opérationnelle » depuis février 2019. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Au vu du renouvellement du conseil municipal en mars dernier, la commune doit désigner un nouveau délégué titulaire et un délégué suppléant.

Le conseil municipal décide de désigner Dominique CHAMBON en tant que délégué titulaire et Gilles NICLOUD en tant que délégué suppléant.

Projet Ages et Vies :

Après visite sur place courant juin dernier, le conseil municipal doit décider de l'option à retenir pour l'implantation du projet âges et vies.

Après vote du conseil municipal, le projet n° 2 est retenu avec 12 voix pour le projet n° 2 et 3 voix pour le projet n° 3.

Madame Pauline TREBOZ demande s'il sera possible de garder sur la partie communale restante les arbres fruitiers existants. Il faudra voir au moment de l'aménagement si c'est possible.

Questions diverses :

- Le maire informe le conseil municipal d'une demande de Mme Mélanie RUDE pour acheter les deux terrains communaux restants route du malichy représentant une surface de 2694 m². Le prix de vente est fixé à 7 € le m² - accord à l'unanimité.
- Tony PIRAT fait remarquer que la route du Malichy va être refaite au niveau de la voirie et qu'il serait souhaitable de demander que les branchements Télécom se fassent en fonçage pour éviter les traversées de route sur un enrobé neuf.
- La communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' demande au conseil municipal de proposer un représentant de la commune pour la commission intercommunale des impôts directs. Dans la mandature précédente, Monsieur Bernard PRELY était le représentant de la commune. Accord à l'unanimité pour que Monsieur Bernard PRELY continue à être le représentant de la commune
- La Société SOLEUS a été retenue par la communauté de communes pour le contrôle des équipements sportifs dans les écoles. Les communes membres peuvent demander à faire contrôler en même temps et à leurs frais les équipements sportifs présents sur la commune. Pour Varennes-Saint-Sauveur, cela représente : 4 cages foot, le city stade, les jeux enfants à la salle polyvalente et le parcours de santé. Un devis a été établi pour un montant de 264 € HT. Accord à l'unanimité
- Madame MICHEL Karelle informe la commission de finances d'une réunion le jeudi 23 juillet prochain à 20h30 en Mairie
- Point sur le dernier conseil d'école : 78 inscrits pour la rentrée prochaine et un changement au niveau de la classe des CE (départ de Mme PARISE et arrivée de Mme BRANDON JOUBERT)
- Monsieur Dominique CHAMBON informe le conseil municipal qu'il va rencontrer Mr DUQUET de la communauté de communes lundi prochain pour les travaux de voirie prévus route du Malichy. Il a également rencontré avec le Maire Monsieur GILLERON de l'Agence Technique Départementale pour le dossier de réfection du logement de la poste.
- Madame Joan BOULEUX donne plusieurs informations concernant la fête patronale qui aura lieu le week-end du 29 et 30 août 2020. Nouveauté : marché de producteurs d'artisanat locaux le samedi 29 de 16h à 22h. Un protocole sanitaire devra être rédigé pour l'ensemble de la fête.
- Monsieur Christophe TRONTIN fait part d'une demande du Club des aînés afin qu'un système de charriot pour ranger les tables de la salle polyvalente soit remis en place. Il y a un réel problème avec le parquet qui est fragile et dont les lames cassent avec le poids du charriot. Un test avec un autre charriot sera fait par le Maire
- Monsieur François PERRIER informe le conseil municipal qu'il a participé à une première réunion à l'EHPAD de Frontenaud.

Varennes Saint Sauveur, le 10 juillet 2020



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Longin', is written over a horizontal line.

Jean-Michel LONGIN